

CALCUL DES SURFACES D'ASSOLEMENT

1. DESCRIPTIF

Méthodologie

Au sens de l'Office fédéral du Développement Territorial, la définition des Surfaces d'Asselement (SDA) poursuit un double objectif de protection des meilleures terres agricoles à la fois pour garantir une sécurité alimentaire en cas de graves pénuries et également dans une perspective de développement durable, notamment pour endiguer la progression de la surface à bâtir (ARE, 2003). La tâche de constitution des plans sectoriels des SDA incombe aux cantons. Le recours aux Systèmes d'Information Géographique (SIG) permet de se départir des estimations des spécialistes et d'offrir une méthode de calcul objective et réutilisable.

Afin de pouvoir procéder de façon régulière à la mise à jour des SDA du canton de Vaud, le SAT a élaboré une démarche pour identifier et calculer les surfaces disponibles à l'échelle du 1:25'000 sur la base des données géoréférencées existantes. Dans le cadre de l'accord de collaboration entre les Hautes Ecoles et les services publics, le LaSIG a été mandaté en tant qu'expert pour évaluer la méthode proposée et, le cas échéant, proposer des aménagements et des recommandations.

Le principe général de calcul des SDA repose sur l'identification des surfaces potentiellement aptes à accueillir une activité agricole à partir du Plan général d'affectation, conformément aux art. 26-30 OAT. A partir de là sont exclues les zones qui ne répondent pas aux critères de définition des SDA, autrement dit, les zones de contraintes. Ainsi, les critères contraignants pouvant être exclus de la carte des SDA sont notamment l'altitude et la pente (contraintes topographiques), les zones protégées selon des inventaires fédéraux ou cantonaux (contraintes de protection), les sites d'anciennes décharges communales, les zones de forêts, de lacs, les carrières, les zones d'éboulis et de rochers, de même que les zones viticoles (contraintes d'occupation du sol). En outre, une limite inférieure de 1 hectare a été définie comme surface minimale exploitable.

Les potentialités et les contraintes à prendre en compte lors de la recherche de SDA dans le canton peuvent être traitées et identifiées efficacement à l'aide des SIG qui génèrent des matrices de données réutilisables ainsi que des cartes. Les éventuelles imprécisions et incertitudes dues aux écarts de calculs entre les divers logiciels sont également prises en compte.

Application de la méthodologie

Dans un deuxième temps, le bureau MicroGIS a été mandaté pour appliquer la méthodologie définie par le LaSIG sur les logiciels utilisés par le SAT, afin de pouvoir réaliser des cartes.

Le travail du LaSIG et de MicroGIS a ainsi contribué à l'élaboration de la carte de la mesure F12.

2. RÉFÉRENCES

Auteurs: Chételat, J., LaSIG, EPFL

Date: Juillet 2005